

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 juin 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 2063)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 808

présenté par
Mme Batho

ARTICLE 1ER QUATER

À l'alinéa 2, après le mot :

« alinéa, »

insérer les mots :

« après le mot : « établi », sont insérés les mots « et publie » et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision afin qu'EDF communique son « plan stratégique » qui devra préciser le calendrier prévisionnel de fermeture pour chaque réacteur nucléaire concerné.

EDF n'a pas communiqué son plan stratégique 2015-2018. Il est pourtant indispensable que celui-ci soit rendu public, et que l'exploitant informe chaque année le Parlement de la progression de sa mise en œuvre.